

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 52 (1923)

Heft: 12

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ecole normale. — Dans sa séance du 28 juillet dernier, le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Joseph Monney, de Pont, près Saint-Martin, aux fonctions de professeur à l'Ecole normale. M. l'abbé Monney, après de brillantes études au Collège Saint-Michel, a suivi les cours du Séminaire diocésain, puis fut pendant trois ans vicaire de l'importante paroisse de Saint-Pierre (Collège), à Fribourg; pendant trois autres années, curé de Villars-le-Terroir (Vaud). Agé de trente ans, il peut concevoir le légitime espoir d'une belle et fructueuse carrière au service du personnel enseignant fribourgeois. Qu'il soit le bienvenu parmi nous !

Nominations. — Dans le courant d'août et de septembre, le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes : M. Auguste Overney, professeur au Collège de Florimont, près Genève, professeur à l'Ecole secondaire de la Glâne, à Romont ; M. Léon Dessarzin, à Sorens, maître à l'école régionale de Gruyères ; MM. Irénée Musy, à Bulle ; Léon Descloux, à Fribourg ; Lucien Passaplan, à Corminbœuf ; Louis Menoud, à Marly, et M^{lle} Agnès Stajessi, à Charmey, instituteurs et institutrices aux écoles primaires de la ville de Fribourg ; M. Robert Yerly, à Fiaugères, instituteur à l'école des garçons de Rossens ; M^{lle} Julienne Ridoux, à Vuisternens-devant-Romont, institutrice à l'école des filles de Lentigny ; M^{lle} Marie Pillonel, de Seiry, institutrice à l'école des filles de Zénauva ; M. Gustave Tinguely, à Villars-le-Gibloux, instituteur à l'école moyenne des garçons de Vuadens ; M. Hans Kaltenrieder, à Chiètres, instituteur à l'école mixte de Buchillon ; M. Henri Dubey, à Domdidier, instituteur à l'école des garçons de Middel ; M. Raymond Bovet, d'Autigny, instituteur à l'école mixte de Montet (Glâne) ; M^{lle} Juliette Blanc, à Villaz-St-Pierre, institutrice à l'école des filles de Sommentier ; M^{lle} Clara Chassot, à Villaz-St-Pierre, institutrice à l'école des filles de Vauderens ; M. Edmond Monnard, à Esmons, instituteur à l'école mixte de Grangettes ; M. Joseph Thierrin, à Font, instituteur à l'école mixte de Châbles ; M. Casimir Magnin, à Franex, instituteur à l'école des garçons de Lully ; M. Hilaire Plancherel, à Bussy, instituteur à l'école mixte de Surpierre ; M. Jean-Louis Droux, à Saint-Martin, instituteur à l'école mixte de Fiaugères.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

La prochaine réunion aura lieu, *jeudi 4 octobre, à 2 ½ heures,*
à la Villa Miséricorde.